



**Conseil Départemental de l'Action Sociale de la Haute-Vienne  
Réunion du mardi 15 octobre 2019**

**PRESENTS :**

*Administration :*

Florence LECHEVALIER, Présidente

*Organisations syndicales :*

Patricia VIOLET et Philippe LEFORT : FO.

Représentants CGT.

Représentants Solidaires.

Représentants CFDT.

*Correspondants sociaux :*

Évelyne EVANS, DDFIP

Karine LABARTHIE, INSEE.

*Délégation de l'action sociale :*

Jean-François LABROUE, Assistant de Délégation de l'Action Sociale.

*Médecin de prévention :*

Michèle REBIERE

**Désignation du secrétaire adjoint :**

Secrétaire adjointe : Nathalie JACQUEMIN (CFDT).

La Présidente reconnaît la nécessité de rester attentif aux conditions de travail des agents et confirme que certaines actions « bien être » pourraient être envisagées au sein du CDAS, moyennant finances.

Concernant le télétravail, La Présidente informe de la levée du quota de 10 %.

La validation du dossier reste toujours quant à elle soumise aux règles d'éligibilité.

Le quorum est atteint, la réunion peut se tenir.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1°) Approbation du PV du CDAS du 18 juin 2019.**

Vote : Pour à l'unanimité

### **2°) Les coins repas.**

#### **Fiche-métier de la restauration :**

Ce point a fait l'objet d'une redéfinition : selon la politique de restauration des Ministères Économiques et Financiers, « *les agents peuvent bénéficier sur le lieu de travail d'un espace leur permettant d'y consommer librement leur propre repas dans des conditions d'hygiène et de sécurité satisfaisantes* ».

Cette formule offre donc la possibilité de créer, comme nous le demandons depuis des années, un véritable espace de convivialité (un espace de repas libre ) sur le site de Cruveilhier ,en complément du restaurant collectif.

Ce sujet abordé préalablement par FO lors du CHS CT du 26 septembre 2019 a fait l'objet d'une confirmation de La Direction qui s'est engagée dans une réflexion immobilière visant à déterminer un espace approprié sur le site de Cruveilhier (espace centralisant : distributeurs de boissons..., point d'eau, réfrigérateur, micro-ondes...).

Le Médecin de Prévention préconise une réflexion en amont sur l'implantation de prises électriques adaptées et le choix d'un éclairage naturel.

#### **Restaurant administratif Cruveilhier :**

Point immobilier :

Une réfection des peintures du local a été évoquée lors de l'assemblée de l'AGRAFIL.

La programmation de ces travaux nécessitera de prendre attache auprès du CDAS, afin de palier l'absence de restauration pendant les travaux.

Actuellement et, par mesure d'hygiène, la priorité est donnée à la réfection du sol des cuisines mais la direction peine à trouver une entreprise pour effectuer les travaux.

Repas :

Un point est développé sur la difficulté des personnes nécessitant une alimentation adaptée (régimes médicaux), allergies et sur les prestations offertes par le restaurant collectif.

La Présidente rappelle que l'Assemblée Générale est ouverte à tous et représente l'occasion pour chacun d'exprimer ses souhaits.

### **3°) Point sur les actions locales et les crédits 2019.**

Le budget 2019 s'élevait à 28 370€ mais 5 % de la somme avait été gelée.

Suite à la levée partielle (2 %) de réserve budgétaire, le budget CAL 2019 est désormais de **27 519€**.

**BUDGET CAL 2019 :****27 519 €**

au lieu de 28 370 €

gel : - 851 €

(avec levée partielle de réserve budgétaire)  
(pour rappel en 2018: 28.765 €)

	Budget	14/10/2019
<b>Actions visant à renforcer les liens avec les agents</b>	<b>7 734,01 €</b>	
Sortie au Mont Dore	1 605,00 €	2 février - tarif jeune et adulte: 67 € -tarif enfant 50 € - participation demandée 30, 40 ou 50 €/adulte - 20€/jeune - 15€/enfant -terminée (30 participants)
Sortie Parc Astérix -	4 400,00 €	21 septembre - tarif adulte: 116 € - tarif enfant: 102 € - participation demandée : 30 ou 40€/adulte - 20€/jeune - 10 €/enfant - en cours (58 participants et 6 en attente)
Sortie Théâtre	0,00 €	Espace Noriac du 2 au 6 avril -et du 15 au 19 octobre (autofinancé) - terminée (70 participants + ?)
galette des retraités	599,01 €	RA.- 17 janvier - terminée (67 participants)
sortie Brantome retraités	1 130,00 €	23 mai - tarif : 80 € 50 €/part. terminée (44 participants)
<b>Actions de solidarité</b>	<b>1 625,30 €</b>	
Chèques Kdeos	0,00 €	180 € en stock (290 € attribués)
Coupons sport	1 500,00 €	580 € en stock (110 € attribués)
CESU aide ménagère	125,30 €	400 € attribués - 250 € en stock
<b>Arbre de Noel</b>	<b>15 700,00 €</b>	<b>RILHAC RANCON - mercredi 4 décembre</b>
spectacle, salle sécurité, Sacem, maquillage	5 500,00 €	résas faites
gouter	1 900,00 €	en cours
cadeaux	8 300,00 €	en cours
<b>Aide à la parentalité</b>	<b>1 500,00 €</b>	
Centre aéré SNCF	1 500,00 €	modification de la convention au 1er juillet 2019: 10 €/enfant
CESU soutien scolaire	0,00 €	200 € attribués - 100 € en stock
<b>Actions d'information et de prévention</b>	<b>60,00 €</b>	
pause info service social et l'UDAF	60,00 €	pris sur le budget fonctionnement
<b>Coin repas</b>	<b>300,00 €</b>	
meublier, électroménager	400,00 €	dépenses: 184 € (ESI)
<b>total</b>	<b>26 919,31 €</b>	<b>solde : 599,69 €</b>

Le solde du budget 2019 de **599,69€** sera affecté à l'achat de coupons sport,

**4°) Les actions locales 2020.**

Les actions habituelles seront reconduites cette année.

La sortie familiale se déroulera au zoo de « BEAUVAL », pour les retraités sont prévues une galette des rois et une sortie repas-visite.

Des actions innovantes sont à l'étude :

-Rencontres en différents points du département avec les agents autour d'un café-gourmand

- présentation des actions sociales
- création d'une boîte à idées

- Mise en place d'une prestation panier-maraîcher

*Ces actions sont en cours de réflexion.*

### 5°) Questions diverses.

Les prestations offertes par le SRIAS « Nouvelle Aquitaine » couvrant 400 000 agents nous vous recommandons de vous connecter souvent sur le site pour consulter les offres :


<http://www.srias-aquitaine.fr/>

– Prochain CDAS

La prochaine réunion CDAS est prévue début 2020 .

*La séance est levée.*

Vos représentants au CDAS :  
Patricia VIOLET, Philippe LEFORT.

<b>BULLETIN D'ADHESION</b>	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÈL : _____
	GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)
	Fait à _____ le _____ (signature)
<b>→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu</b>	